



Les instances décisionnaires du système qualité **Qualisport** font un bilan

Qualisport, l'acteur reconnu comme référence Sport&Loisir par les institutionnels, vient de réunir pour la première fois, toutes les instances décisionnaires afin de repreciser et affiner les rôles et missions de chacun de ses comités : comité qualificateur (évaluation & décision), contrôle du titre (audit & suivi) et comité de recours (appels & réclamations). Ces comités constitués d'Experts, élus, spécialistes sport&Loisir, indépendants ne peuvent cumuler plusieurs mandats.

Les informations par comité pour l'année 2009 :

• Comité Qualificateur :

- Le nombre de sessions (6 en 2009) a été sensiblement augmenté du fait du développement des missions des membres : nomenclature, validation des référentiels, attribution des qualifications.

- 13 nouvelles qualifications ont été créées en 2009.

• Contrôle du Titre :

- 10% d'entreprises auditées après un tirage au sort aléatoire. Le résultat de ces audits (réalisés par des auditeurs extérieurs indépendants) a confirmé l'application des critères requis pour l'attribution des qualifications Qualisport.

- Les outils et cahier des charges utilisés par le comité contrôle du titre évoluent chaque année pour coller aux exigences Qualisport (notamment relatifs à la sous-traitance et la prise de conscience des entreprises des problématiques environnementales)

• Comité de Recours :

Selon sa mission, suite à des demandes de maîtres d'ouvrage, il a dû statuer sur quelques dossiers (3 %) et a dû suspendre la qualification d'une entreprise pendant 18 mois.

Qualisport, seul organisme qualificateur spécialisé Sport&Loisir, est une structure indépendante, multipartite (équilibre maîtres œuvre, maîtres ouvrage, entreprises) constitué d'experts spécialisés. Les qualifications Qualisport ont deux particularités :

- La qualification probatoire (durée 2 ans) qui favorise l'évolution et encourage l'innovation des entreprises

- L'actualisation réelle des qualifications Qualisport dont la pertinence est assurée par une validité unique d'un an.